

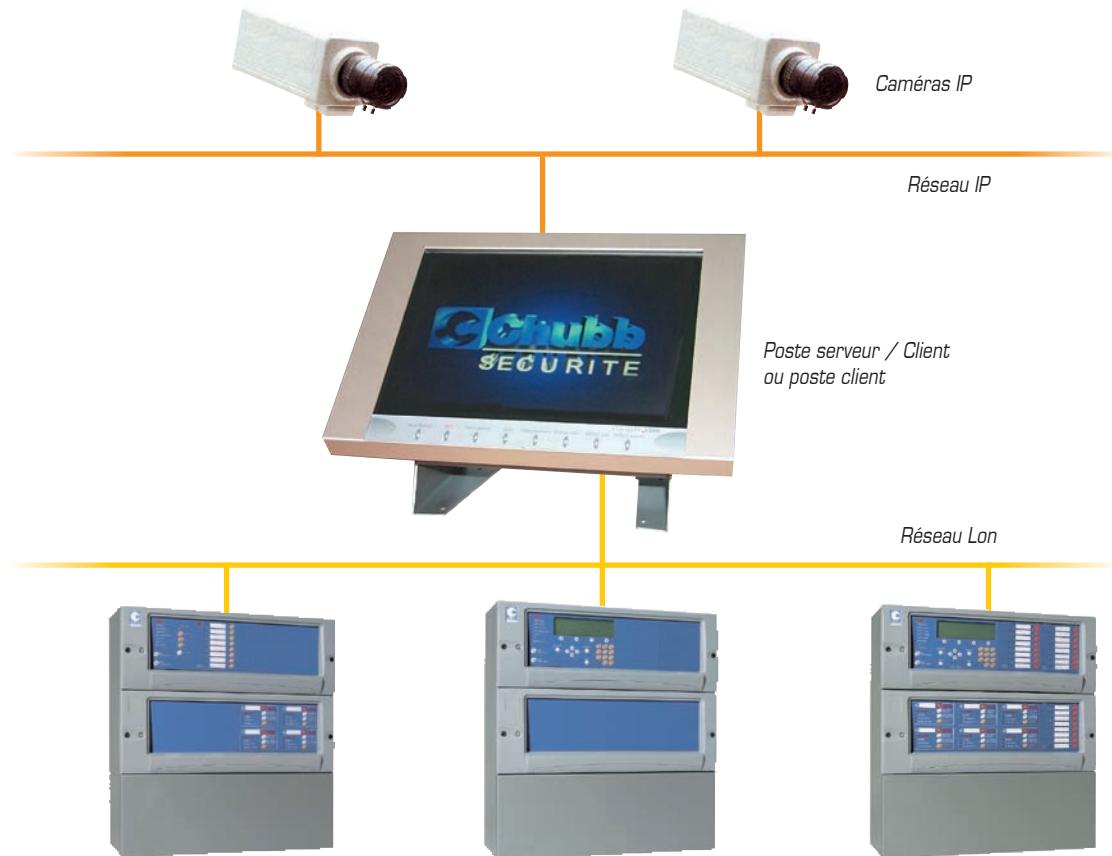


SOMMAIRE

Description	2
Principes généraux d'exploitation	3
Signalisations en cas d'événements	9
Comment accéder à une commande....	10
Exploitation, vérification et maintenance des S.S.I.	24
Rappel normatif.....	26

CHAPITRE 1 - DESCRIPTION

Vision.Com est une Unité d'Aide à l'Exploitation au sens des normes sur les systèmes concourant à la sécurité contre les risques d'incendie (Série des normes NFS 61 930 à NFS 61940). Dans le cadre des marques NF applicables, elle est associée aux centrales UTC.Com, UTI.Com et CMSI.Com.



CHAPÎTRE 2 - PRINCIPES GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION

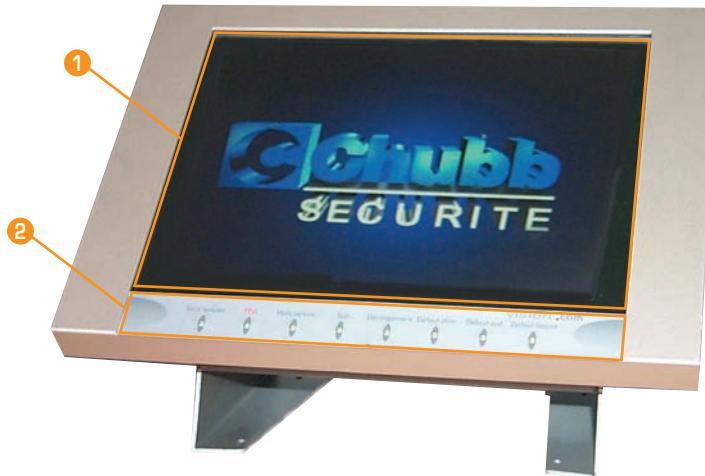
Présentation de l'interface avec utilisateur

Vision.Com est équipée :

- d'un écran couleur tactile ①
- d'un "bandeau signalisation" permettant de visualiser de façon synthétique l'état de l'installation ②
- d'un haut parleur pour la signalisation sonore des événements
- d'un bloc d'alimentation interne non secouru 230 V / 12 V - 5 VCC ou d'une interface d'alimentation secourue

En fonction de l'application, il peut recevoir :

- soit un modem pour la communication à distance via le réseau téléphonique
- soit une imprimante pour l'impression au fil de l'eau des informations reçues et l'impression à la demande des archivages



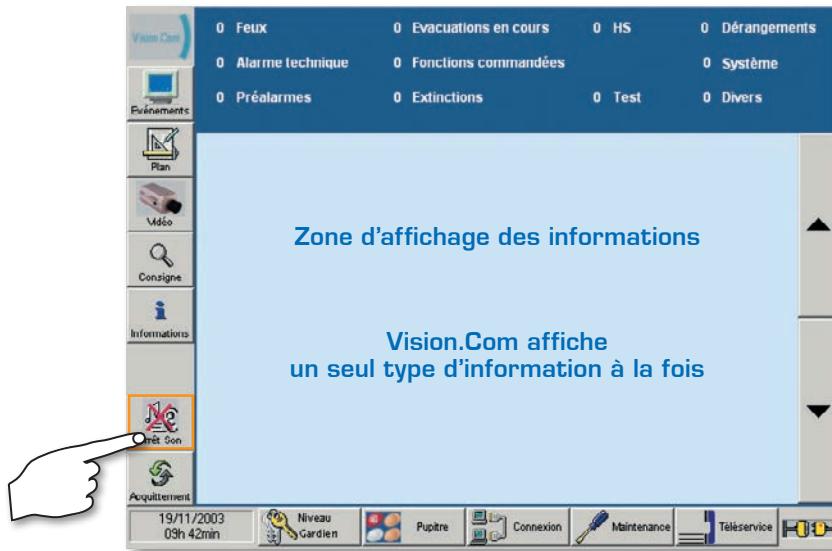
Les fonctions de l'écran

L'écran couleur tactile permet :

- d'une part d'afficher des informations
- d'autre part d'effectuer des commandes

Pour effectuer une commande, il suffit d'appuyer légèrement sur une "touche" positionnée dans une zone de l'écran.

Par exemple pour effectuer un arrêt du signal sonore de Vision.Com, on appuiera sur la touche "Arrêt son" située en bas à gauche.

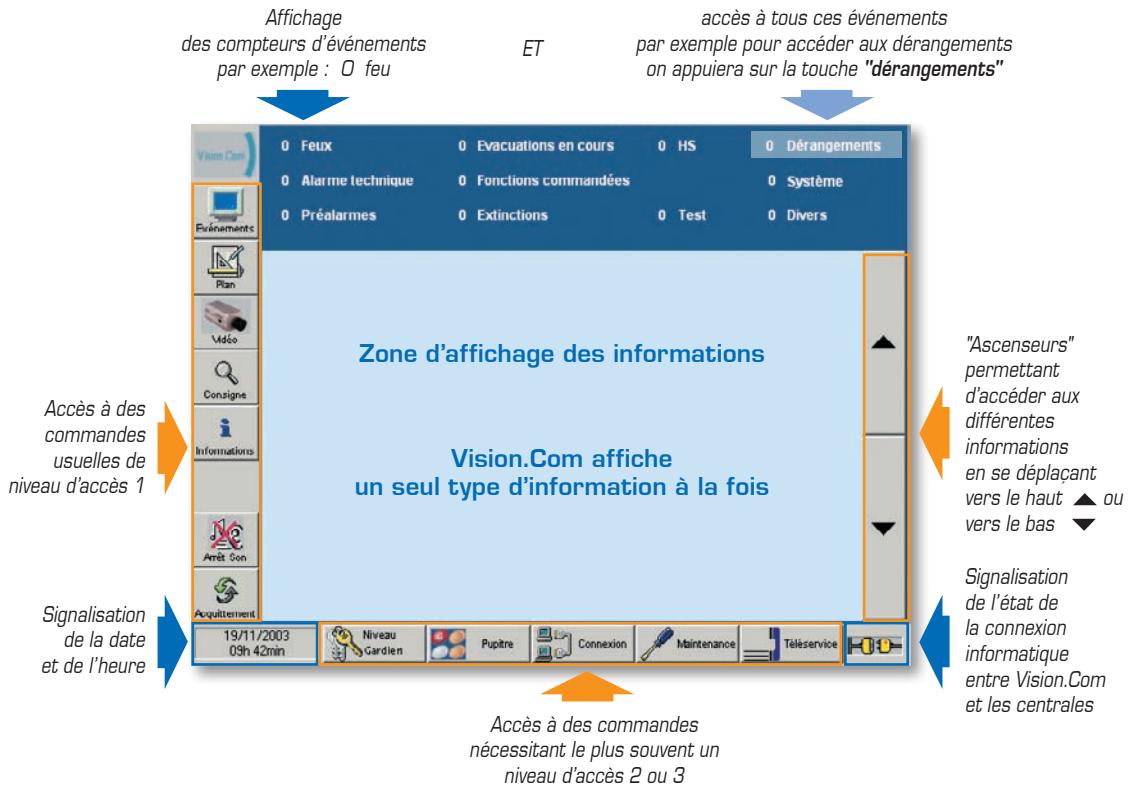


En appuyant sur ces touches, on accède soit directement à une commande soit à un menu permettant le choix entre plusieurs opérations.

Ces commandes sont effectuées à un niveau d'accès défini (voir page 7).

Organisation de l'écran

Pour une exploitation simple et directe, l'écran de Vision.Com est constitué de plusieurs zones d'informations et de commandes.



Gestion par niveaux d'accès

Vision.Com est exploitée avec la notion de niveaux d'accès.

Les manipulations sur les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) sont protégées par des niveaux d'accès correspondant à la compétence et au niveau de responsabilité de l'intervenant.

Niveau 1 (N1) : (identifié comme utilisateur)

Personnel exerçant une responsabilité générale de surveillance.

Il permet à l'exploitant d'effectuer des commandes qui ne changent pas l'état de la centrale (arrêt signaux sonores, essai signalisations).

Niveau 2 (N2) : (il existe deux niveaux d'accès 2 identifiés comme gardien et responsable)

Personnel ayant une responsabilité particulière de sécurité.

Il permet à l'exploitant d'effectuer des commandes usuelles d'exploitation (mise en service/hors service de zones de détection, acquittement processus, réarmement).

Niveau 3 (N3) : (il existe deux niveaux d'accès 3 identifiés comme installateur et mainteneur)

Personnel habilité à faire de la maintenance ou du contrôle.

Le niveau 3 installateur permet d'effectuer des commandes liées aux opérations de maintenance et de paramétrage.
Le niveau 3 mainteneur est réservé aux opérations de configuration.

Le niveau d'accès 1 est inclus dans les niveaux d'accès 2 et 3.

Le niveau d'accès 2 est inclus dans le niveau d'accès 3.

Priorité des signalisations

Les informations feu ont le plus haut niveau de priorité.

Signal sonore

Un signal sonore accompagne l'affichage d'un événement. Selon la configuration, on peut avoir :

- Un signal sonore (continu, pulsé, bip)
- Un message vocal disponible en plusieurs langues

Bilan des fonctions accessibles en fonction des différents niveaux d'accès

OPÉRATIONS	Niveau 1 utilisateur	Niveau 2 gardien	Niveau 2 responsable	Niveau 3 installateur
Opérations sur Vision.Com				
Accès aux événements (<i>touche événements</i>)	✓	✓	✓	✓
Accès aux plans associés à un événement (<i>touche plan</i>)	✓	✓	✓	✓
Accès à l'image d'une caméra associé à un événement (<i>touche vidéo</i>)	✓	✓	✓	✓
Accès à la consigne associée à un événement (<i>touche consigne</i>)	✓	✓	✓	✓
Accès à des informations détaillées associées à un événement (<i>touche information</i>)	✓	✓	✓	✓
Arrêt du signal sonore de Vision.Com (<i>touche arrêt son</i>)	✓	✓	✓	✓
Acquittement d'un événement (<i>touche acquittement</i>)	✓	✓	✓	✓
Accès aux commandes du mode pupitre (<i>touche pupitre</i>)			Selon commande	
Connexion à une centrale (<i>touche connexion</i>)				
Accès au menu maintenance (<i>touche maintenance</i>)	✓	✓	✓	✓
Accès aux archivages de Vision.Som (<i>touche manitenance</i>)			✓	✓
Opérations sur les centrales lors de la connexion ou en mode pupitre				
<i>Opérations générales</i>				
Arrêt buzzer	✓	✓	✓	✓
Synthèse	✓	✓	✓	✓
Défilement	✓	✓	✓	✓
Réarmement (feu, mise en sécurité, dérangement,...)		✓	✓	✓
Accès à l'archivage			✓	✓
Accès aux informations			✓	✓
En-hors imprimante			✓	✓
Date/heure			✓	✓
En ligne adressée				
Hors ligne adressée				

Bilan des fonctions accessibles en fonction des différents niveaux d'accès (suite)

OPÉRATIONS	Niveau 1 utilisateur	Niveau 2 gardien	Niveau 2 responsable	Niveau 3 installateur
<i>Opérations liées aux zones de détection incendie</i>				
En service [zone/adresse]		✓	✓	✓
Hors service [zone/adresse]		✓	✓	✓
Test				✓
Simulation			✓	✓
<i>Opérations liées aux zones de détection alarme technique</i>				
En service [zone/adresse]		✓	✓	✓
Hors service [zone/adresse]		✓	✓	✓
Test				✓
<i>Opérations liées aux zones de diffusion d'alarme</i>				
Commande évacuation générale	✓	✓	✓	✓
Acquit processus		✓	✓	✓
En service évacuation		✓	✓	✓
Hors service évacuation				✓
Test évacuation				✓
Veille générale évacuation		✓	✓	✓
Veille restreinte évacuation		✓	✓	✓
Configuration de la temporisation d'alarme restreinte				✓
En service temporisation alarme restreinte			✓	✓
Hors service temporisation alarme restreinte			✓	✓
<i>Opérations liées aux zones de mise en sécurité</i>				
Activation fonction de mise en sécurité	✓	✓	✓	✓
Mode Manuel/Auto		✓	✓	✓
Mode Manuel seul		✓	✓	✓

CHAPITRE 3 - SIGNALISATIONS EN CAS D'ÉVÉNEMENTS

Affichage des compteurs d'événements par exemple : 2 feux

ET

accès à tous ces événements par exemple pour accéder aux dérangements on appuiera sur la touche "dérangements"

Le dernier événement en cours est affiché sur fond foncé

The screenshot shows a software interface for monitoring events. At the top, it displays the following statistics:

2 Feux	8 Exécutions en cours	0 HS	9 Dérangements
0 Alarme technique	0 Fonctions commandées	0 Système	
0 Préalarmes	0 Extinctions	0 Test	0 Divers

Below these are two event logs:

- 1: Le dimanche 30 avril 2000 à 01:10:10, Feu Déclencheur
UT N° 10: CHU BAT1
Zone n° 2: SOINS
adresse n° 02101: CARDIO
consigne: Pas de consigne
En cours
- 2: Le dimanche 30 avril 2000 à 01:10:26, Feu DéTECTeur
UT N° 10: CHU DAT1
Zone n° 1: REA
adresse n° 01001: LEGERS
consigne: Pas de consigne
En cours

On the left side of the interface is a vertical menu bar with icons and labels:

- Vision Cam
- Préalarmes
- Plan
- Vidéo
- Informations
- Arrêt Son
- Acquittement

At the bottom, there is a toolbar with various icons and status indicators:

- 19/11/2003 09h 02min
- Niveau Maintenance
- Pupitre
- Connexion
- Maintenance
- Téléservice

Blue arrows point from the explanatory text to specific parts of the interface: one arrow points to the event log area, another to the 'Dérangements' button, and others indicate scrollable areas.

Affichage d'un seul type d'information à la fois.
Les informations feu ont le plus haut niveau de priorité.

CHAPITRE 4 - COMMENT ACCÉDER À UNE COMMANDE

■ Pour arrêter le signal sonore de Vision.Com  Touche arrêt son page 12

■ Pour acquitter un événement  Touche acquittement page 13

■ Pour accéder aux événements  Touche évènements page 14

■ Pour accéder à un plan associé à un événement  Touche plan page 15

■ Pour accéder à l'image d'une caméra vidéo associée à un événement  Touche vidéo page 16

■ Pour afficher la consigne associée à un événement  Touche consigne page 17

■ Pour connaître toutes les adresses associées à un événement  Touche information page 18

■ Pour entrer un code d'accès  Touche niveau page 19

■ Pour modifier un code d'accès  Touche niveau page 20

■ Pour accéder aux archivages de Vision.Com  Touche maintenance page 21

■ Pour effectuer directement une commande  Touche pupitre page 22

■ Pour se connecter à une centrale  Touche connexion page 23

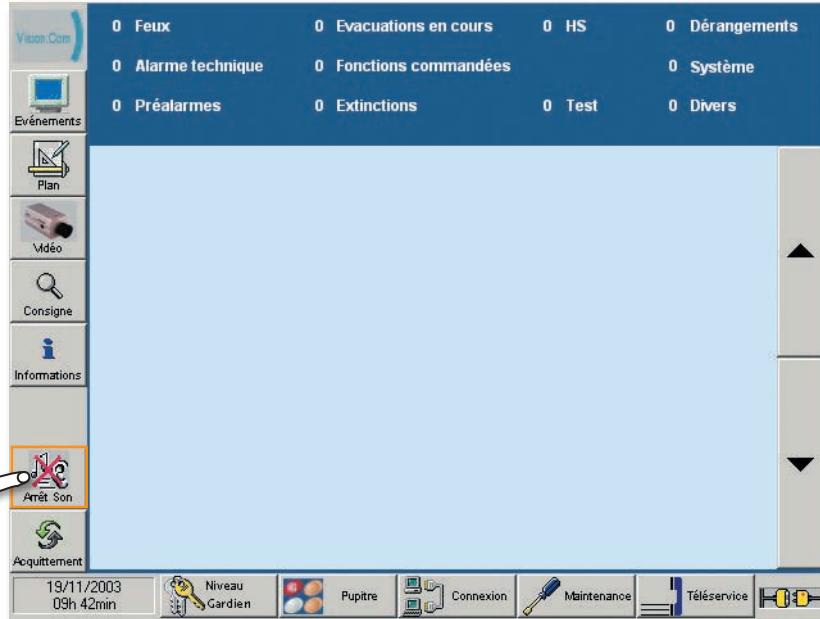
■ Pour effectuer une commande sur une centrale  Touche connexion puis menu page 24

Arrêter le signal sonore de Vision.Com

■ Appuyer sur la touche "Arrêt son"

- Niveau d'accès :
 - utilisateur -
 - gardien -
 - responsable -
 - installateur -

La touche peut clignoter pour indiquer que l'arrêt signaux sonores est à effectuer

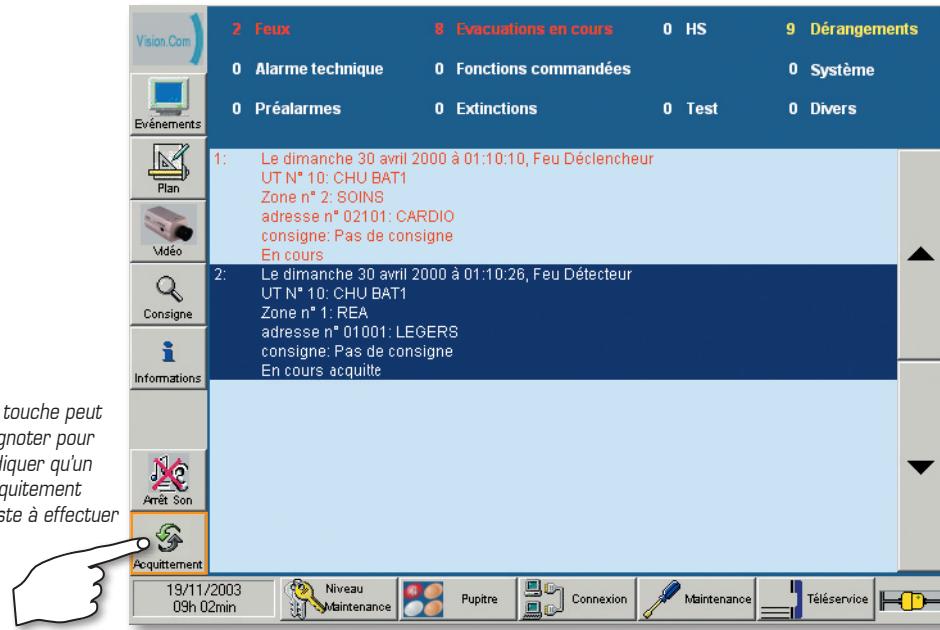


Acquitter un événement

- Niveau d'accès :
 - utilisateur
 - gardien
 - responsable
 - installateur

■ Appuyer sur la touche "Acquittement"

Il est possible d'acquitter simultanément tous les événements en appuyant de façon prolongée sur la touche acquittement et en validant le message qui s'affiche après environ 5 secondes.



La touche peut clignoter pour indiquer qu'un acquittement reste à effectuer

Quand l'événement s'affiche sur Vision.Com, il est accompagné du message "en cours".

► Après acquittement, le message devient "en cours, acquitté"

Si l'événement a disparu de la centrale suite à un réarmement, il est accompagné du messsage "terminé".

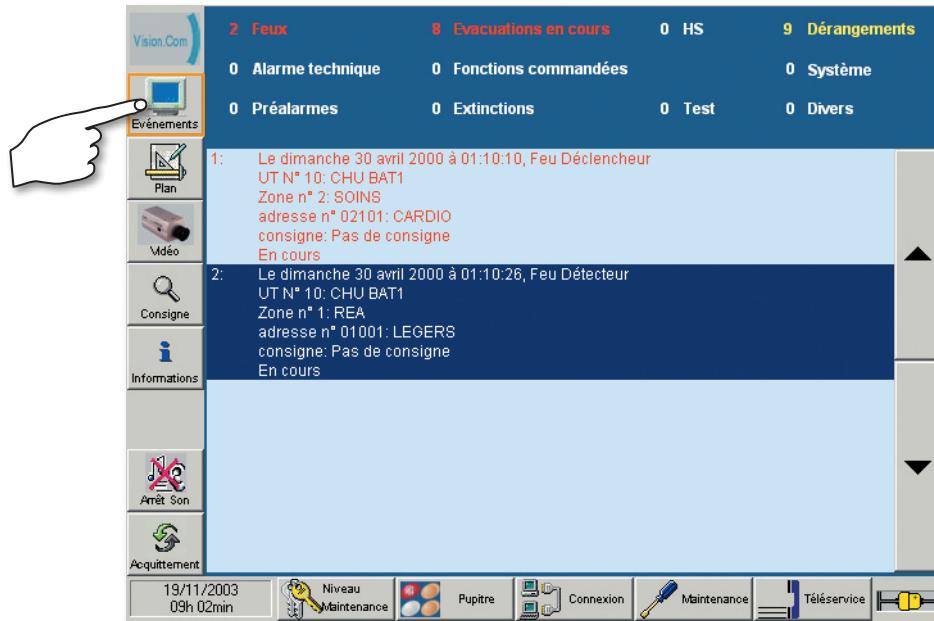
► Après acquittement, l'événement disparaît de l'affichage sur Vision.Com.

Accéder aux événements

- Niveau d'accès :
 - utilisateur
 - gardien
 - responsable
 - installateur

■ Appuyer sur la touche "Événements"

La partie supérieure de l'écran signale le nombre d'événements de chaque type pris en compte par Vision.Com. Dans l'exemple 2 feux, 8 évacuations en cours et 9 dérangements.



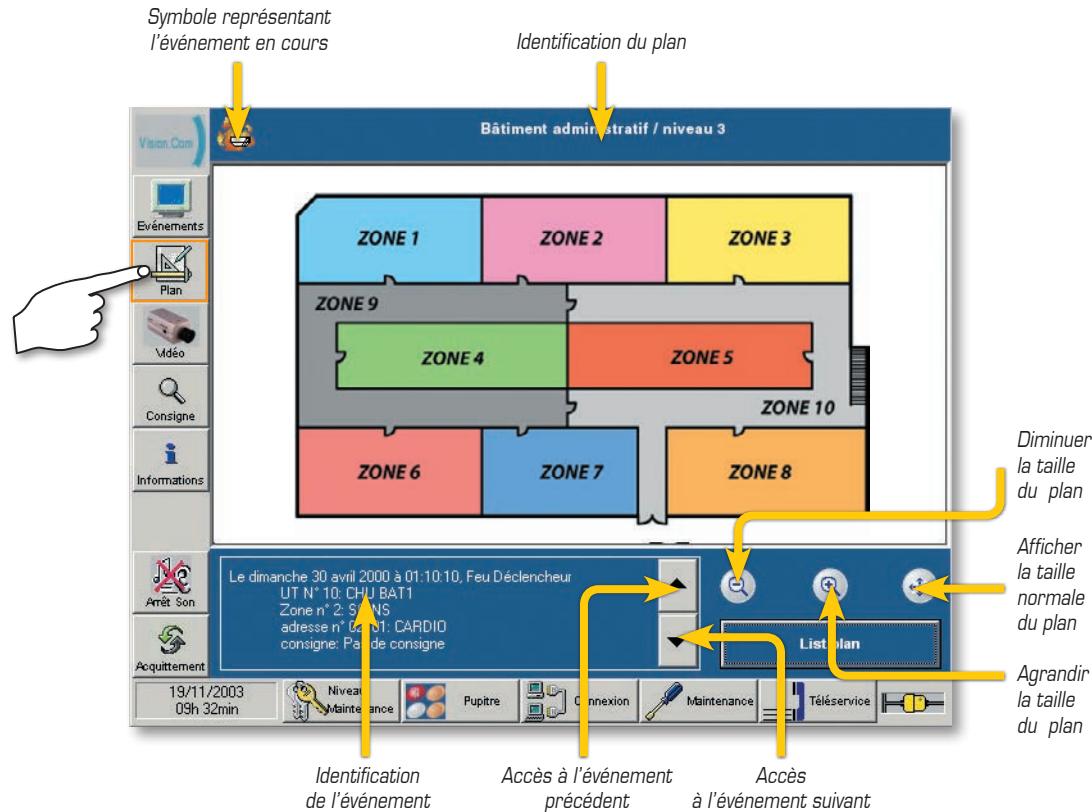
En appuyant sur les touches de la partie supérieure de l'écran, on affiche les événements correspondants.

Accéder au plan associé à un événement (mode plan)

■ Appuyer sur la touche "Plan"

Vision.Com peut associer une plan à chacune des zone en feu en préalarme ou en dérangement.

- Niveau d'accès :
 - utilisateur
 - gardien
 - responsable
 - installateur



Vision.Com permet d'avoir jusqu'à 150 plans différents.

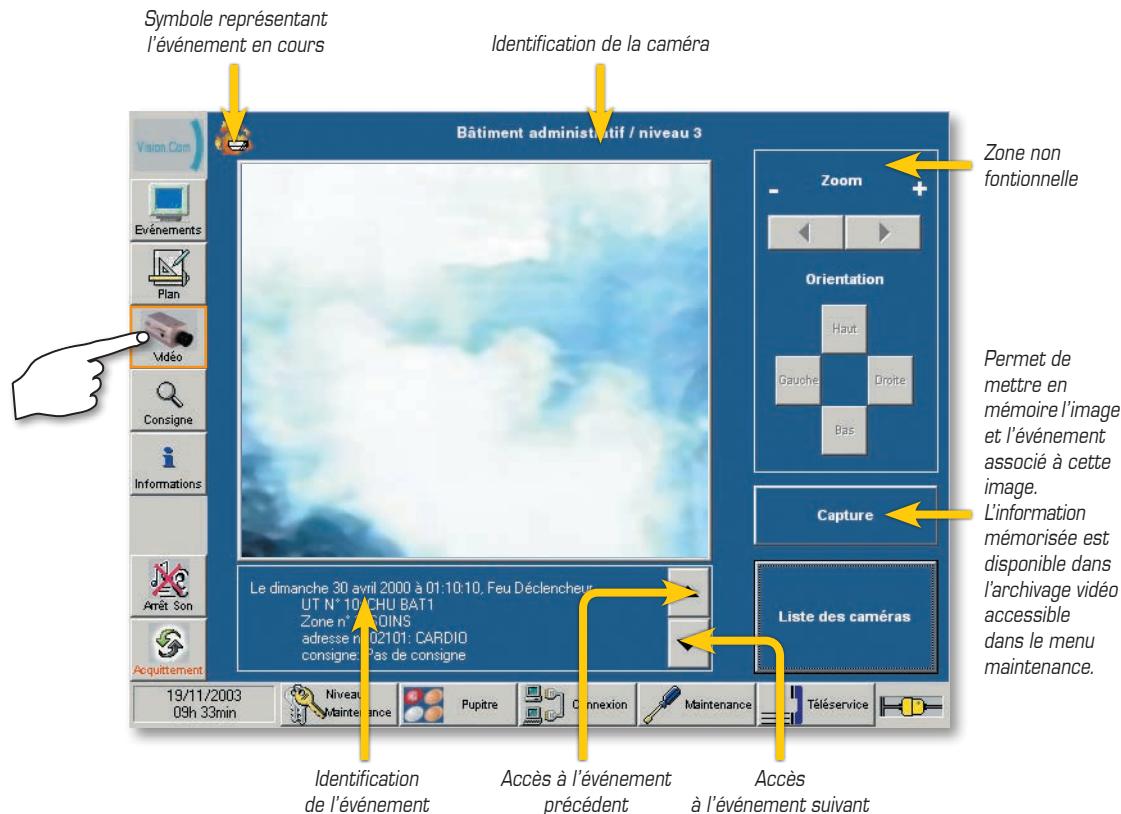
A tout moment, il est possible de visualiser tous les plans avec la touche liste plan.

Accéder à l'image d'une caméra vidéo associée à un événement (mode vidéo)

■ Niveau d'accès :
utilisateur -
gardien -
responsable -
installateur -

■ Appuyer sur la touche "Vidéo"

Vision.Com permet d'associer l'image d'une caméra à chacune des zones en feu, en préalarme ou en dérangement.



Vision.Com permet de gérer 150 caméras différentes.

A tout moment, il est possible de visualiser l'image d'une caméra avec la touche liste des caméras.

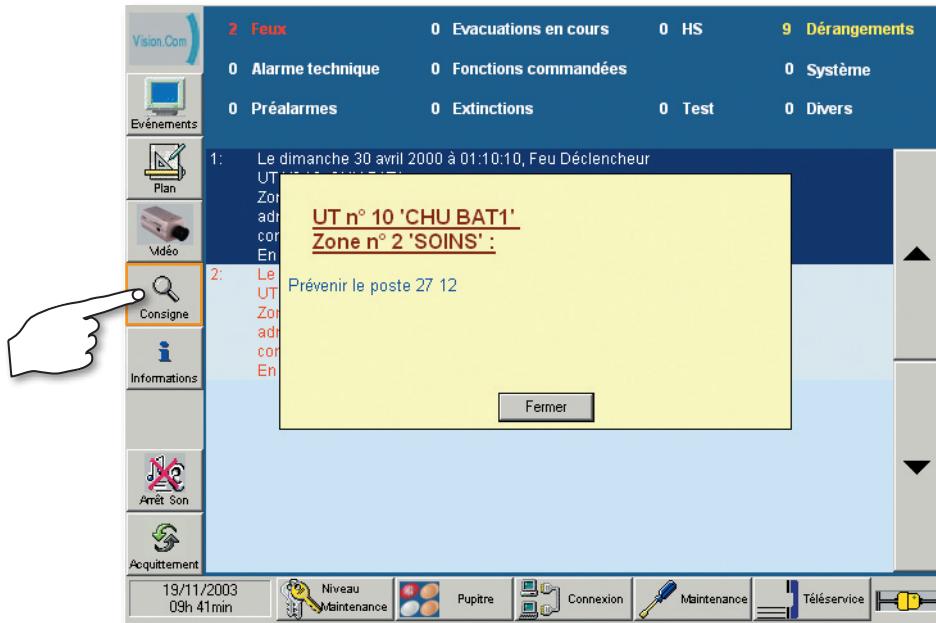
Afficher la consigne associée à un événement

Niveau d'accès :

utilisateur -
gardien -
responsable -
installateur -

Appuyer sur la touche "Consigne"

Vision.Com permet d'associer une consigne indépendante pour chacune des zone en feu en préalarme ou en dérangement.

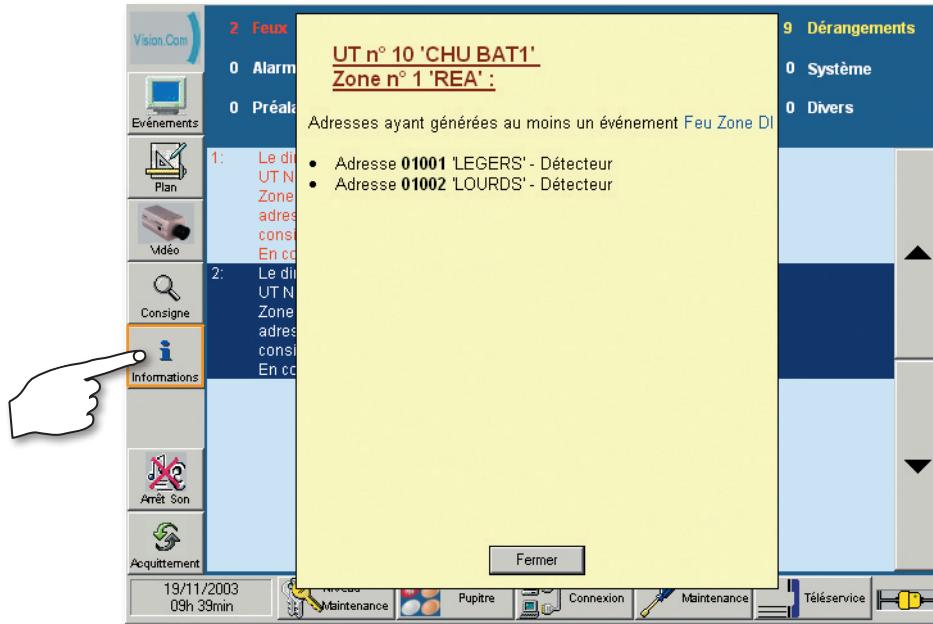


Chacune des consignes peut comporter jusqu'à 120 caractères.

Connaitre toutes les adresses associées à un événement

- Niveau d'accès :
 - utilisateur -
 - gardien -
 - responsable -
 - installateur -

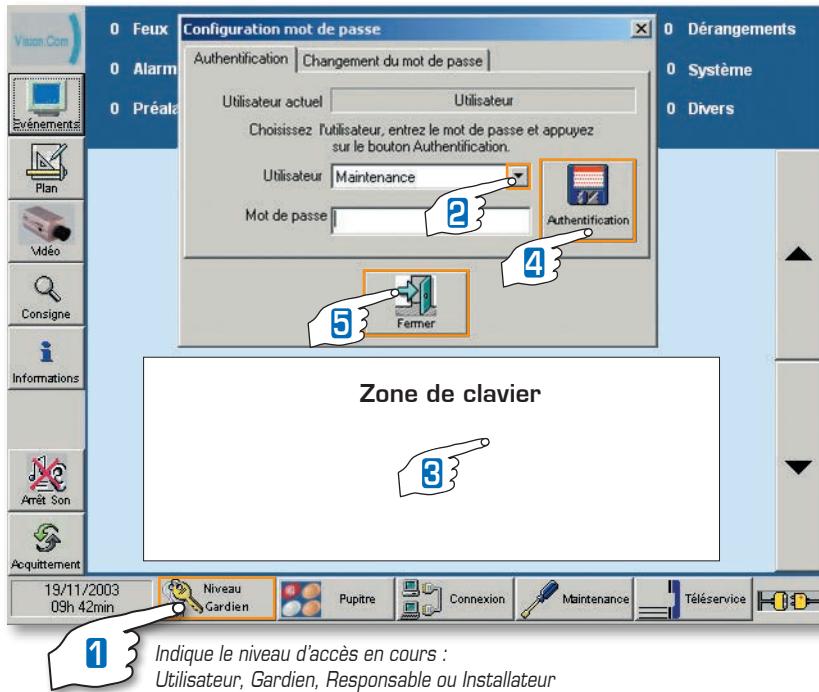
■ Appuyer sur la touche "Information"



Entrer un code d'accès

- Niveau d'accès :
 - utilisateur
 - gardien
 - responsable
 - installateur

- 1 Appuyer sur la touche "Niveau"
- 2 Appuyer sur le menu déroulant Utilisateur  et sélectionner le niveau d'accès souhaité
- 3 Entrer le code sur le clavier qui apparaît en partie inférieur de l'écran
- 4 Valider le code avec la touche "Authentification". Le niveau validé est indiqué dans la zone "utilisateur actuel"
- 5 Fermer ce menu avec la touche fermer

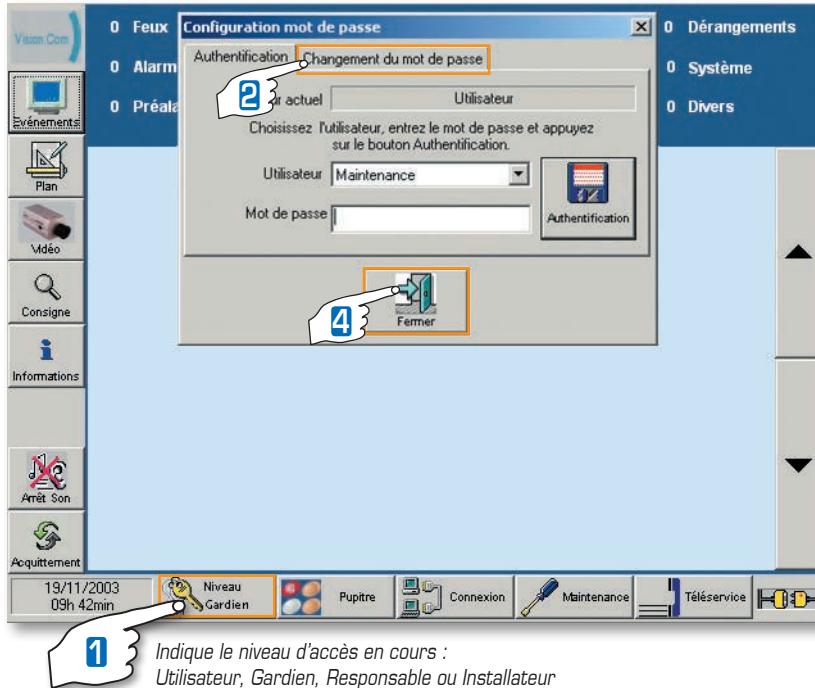


Sans opération pendant plus de 600 secondes, Vision.Com revient automatiquement au niveau d'accès 1.

Modifier un code d'accès

■ Niveau d'accès :
celui du code à modifier -

- 1 Appuyer sur la touche "Niveau"
- 2 Sélectionner l'onglet "Changement du mot de passe"
- 3 Suivre la procédure indiquée
- 4 Fermer ce menu avec la touche fermer

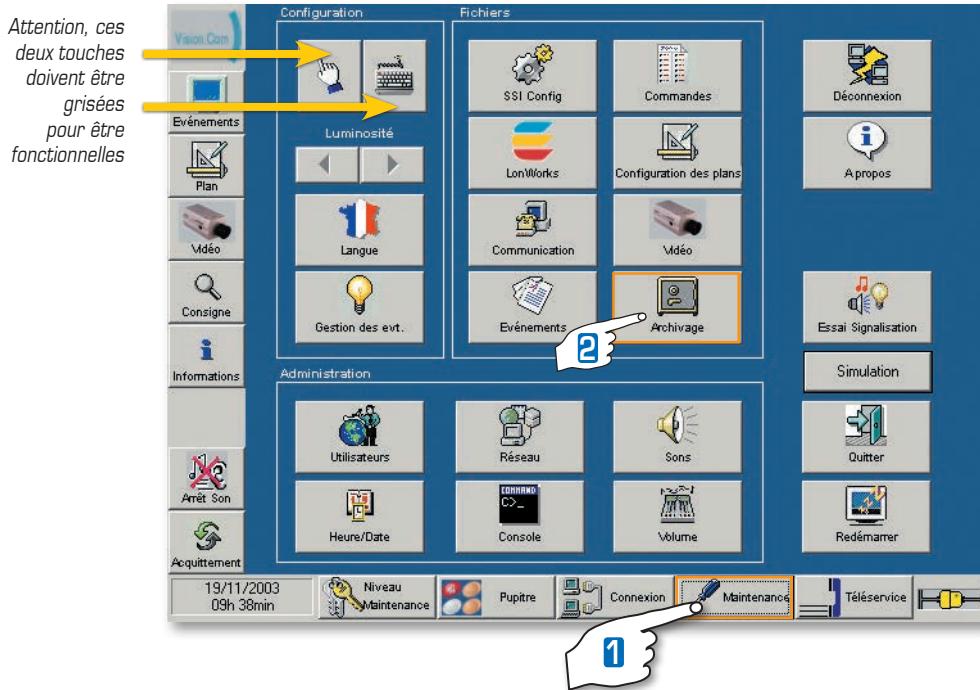


La valeur d'un code peut être modifiée au niveau 3 mainteneur. Chaque code comporte de 4 à 6 caractères.

Accéder aux archivages de Vision.Com

■ Niveau d'accès : responsable - installateur -

- 1 Appuyer sur la touche "Maintenance"
- 2 Appuyer sur la touche "Archivage"



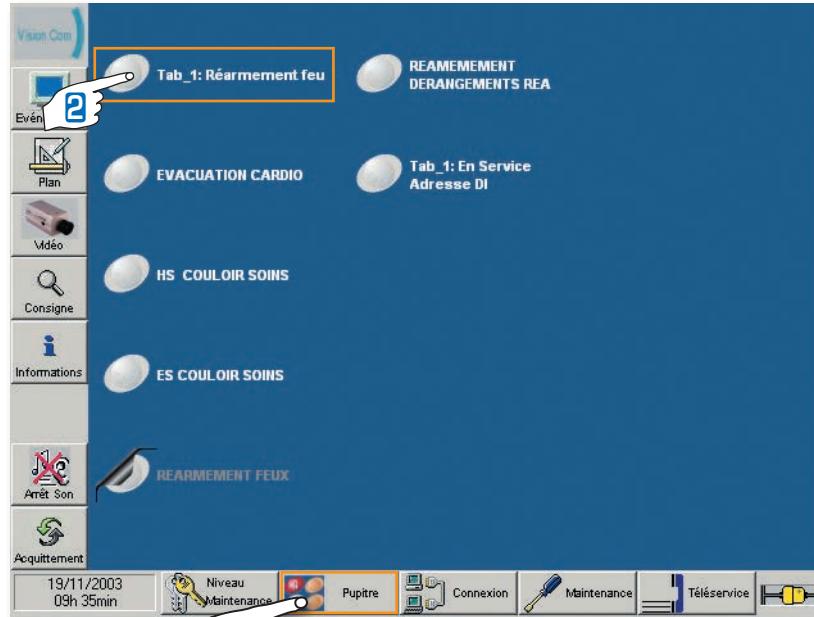
Vision.Com dispose de quatre archivages horodatés différents :

- Archivage vidéo des images et des événements associés capturées dans le mode vidéo
- Archivage de modification des données chantier (uniquement la date, l'heure et l'opérateur sans le détail des modifications)
- Archivage connexions externes des demandes d'accès à distance
- Archivage Vision.Com des événements et commandes liées uniquement à Vision.Com
- Archivage central des événements et commandes effectuées sur les centrales associées

Effectuer directement une commande (mode pupitre)

■ Niveau d'accès :
celui de la commande -

- 1 Appuyer sur la touche "Pupitre"
- 2 Appuyer sur la touche de la commande choisie ; dans l'exemple Tab_1:Réarmement feu



Chaque commande accessible en mode pupitre correspond à une des commandes accessibles directement au niveau du tableau (excepté l'essai signalisation).

Il est possible d'avoir jusqu'à 16 commandes indépendantes, chacune étant identifiable par un texte de 80 caractères.

Les commandes accessibles au niveau d'accès en cours sont signalées par .

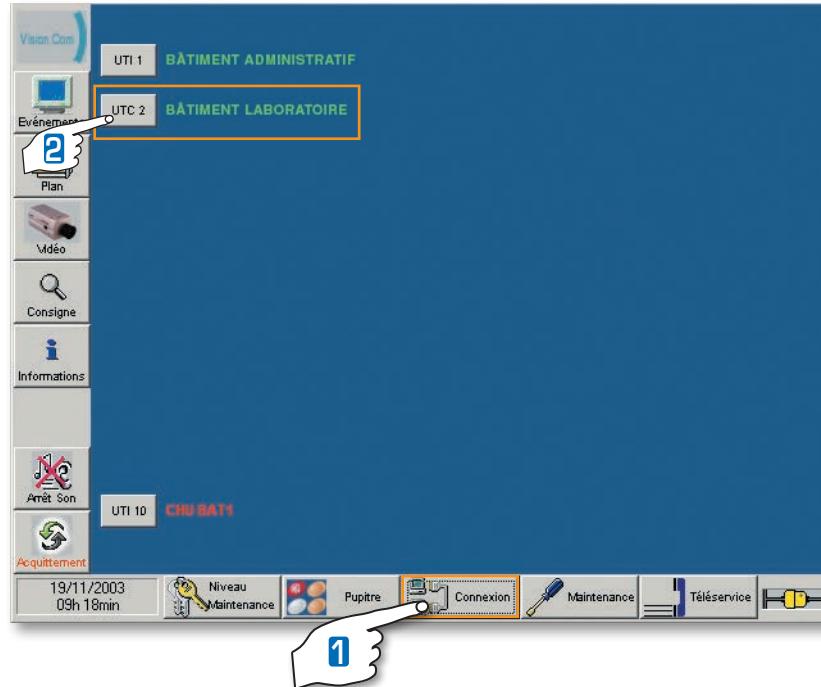
Les commandes qui ne sont pas accessibles au niveau d'accès en cours ou qui sont temporairement désactivées sont signalées par .

Se connecter à une centrale (le mode connexion)

Niveau d'accès :

utilisateur -
gardien -
responsable -
installateur -

- 1 Appuyer sur la touche "Connexion"
- 2 Sélectionner la centrale sur laquelle on veut se connecter ; dans l'exemple UTC 2 BÂTIMENT LABORATOIRE
Dès que la connexion est établie Vision.Com affiche les informations de la centrale en partie supérieure de l'écran et sur le bandeau signalisation



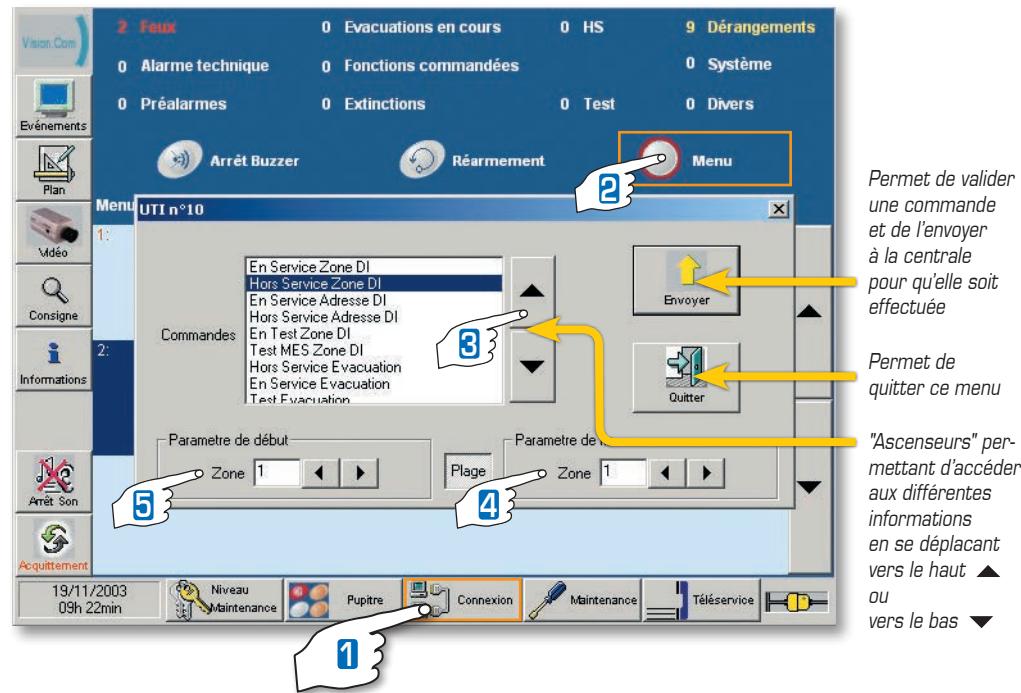
Les centrales associées (jusqu'à 30) sont affichées avec un texte de 25 caractères permettant de les identifier.
Elles sont affichées avec un code couleur correspondant à leur état :

- Vert : veille
- Rouge : feu, évacuation en cours, mise en sécurité commandée
- Jaune : dérangement / hors service / test

Effectuer une commande sur une centrale

■ Niveau d'accès :
celui de la commande -
sur la centrale

- 1 Se connecter sur la centrale
- 2 Sélectionner la commande choisie (arrêt buzzer, réarmement, menu), (dans l'exemple Menu)
- 3 Sélectionner la commande à effectuer avec les flèches ▲ et ▼ de l'ascenseur (dans l'exemple Hors service zone DI)
- 4 Sélectionner le ou les paramètres concernés (paramètre de début et de fin) avec les flèches ◀ pour diminuer une valeur ou ▶ pour augmenter la valeur (dans l'exemple: on mettra Hors-service la zone 1)



Si les commandes Réarmement et Menu sont accessibles, au niveau d'accès en cours, elles sont signalées par

Si les commandes Réarmement et Menu ne sont pas accessibles, au niveau d'accès en cours, elles sont signalées par

CHAPÎTRE 5 - EXPLOITATION, VÉRIFICATION ET MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE (S.S.I.)

Extraits (commentaires)
de l'arrêté du 25 juin 1980

MS 58	Obligations de l'installateur et de l'exploitant	<p>§ 3. Toute installation de détection doit faire l'objet d'un contrat d'entretien avec un installateur qualifié.</p> <p>Ce contrat doit inclure les essais fonctionnels prévus à l'article MS 56, paragraphe 3, deuxième tiret.</p>
MS 68	Entretien	<p>Le Système de Sécurité Incendie (S.S.I.) doit être maintenu en bon état de fonctionnement.</p> <p>Cet entretien doit être assuré :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit par un technicien habilité par l'établissement ;- soit par l'installateur de chaque équipement ou son représentant habilité. <p>Toutefois, les systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B doivent toujours faire l'objet d'un contrat d'entretien.</p>
MS 69	Consignes d'exploitation	<p>Le personnel de l'établissement doit être initié au fonctionnement du système d'alarme.</p> <p>L'exploitant ou son représentant doit s'assurer, une fois par semaine au moins, du bon fonctionnement de l'installation et de l'aptitude des alimentations électriques et/ou pneumatiques de sécurité à satisfaire aux exigences du présent règlement.</p> <p>L'exploitant doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.</p> <p>L'exploitant doit disposer en permanence d'un stock de petites fournitures de rechange des modèles utilisés tels que lampes, fusibles, vitres pour déclencheurs manuels à bris de glace, cartouche de gaz inerte comprimé, etc.</p>

Norme NF S 61.933
Règles de maintenance

-
- 5.4** Les actions de maintenance doivent être réalisées par des techniciens compétents ou spécialisés.
-
- 6.1** Le personnel chargé de l'exploitation doit posséder un niveau de qualification suffisant, donné par une formation réactualisée dans le temps en fonction de ses attributions et responsabilités.
-
- 7.4** Les personnels chargés d'exécuter les opérations de maintenance du S.S.I. doivent être formés.

Vérifications
périodiques des Systèmes
de Sécurité Incendie

PÉRIODICITÉ	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION (Extraits des articles des normes et règles)	INTERVENANTS
1 JOUR	NF S 61-933 - Annexe L.2 <ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'ECS du SDI. - Examen des états sur l'Unité de Signalisation (US) par action sur le (ou les) bouton(s) "essai voyants" éventuels et, dans le cas d'un CMSI, par action sur la touche "bilan". - Constat de la signalisation donnant l'état des A.E.S./E.A.E.S. et des A.P.S. 	Exploitant
1 MOIS	NF S 61-933 - Annexe L.3 <ul style="list-style-type: none"> - Essai de déverrouillage des dispositifs de verrouillage électromagnétique de porte. 	Exploitant
6 MOIS	NF S 61-933 - Art 7.7 <ul style="list-style-type: none"> - Pour les SSI de catégorie A comportant plus de deux Z.S., les essais fonctionnels doivent être réalisés en deux visites. 	Technicien compétent ou installateur qualifié ou son représentant habilité
1 AN	Article MS 73 § 2 <ul style="list-style-type: none"> - Essai fonctionnel de chaque détecteur automatique et D.M. - Essai de fonctionnement de l'E.A., des clapets et volets. - Examen de chaque DAS. NF S 61-933 - Annexe I <ul style="list-style-type: none"> - Essai des asservissements est des arrêts d'installations techniques. - Constat de l'audibilité et de la visibilité des dispositifs lumineux et/ou sonore. 	Technicien compétent ou installateur qualifié ou son représentant habilité
3 ANS	Article MS 73 § 2 Systèmes de sécurité incendie de catégorie A ou B : <ul style="list-style-type: none"> - Examen de la conformité du S.S.I. au dossier d'identité. - Vérification des actions de maintenance et essais de fonctionnement. - Examen des conditions d'exploitation. <i>Note : cette visite ne se substitue pas à la visite annuelle réalisée par l'installateur qualifié.</i>	Personne ou organisme agréé
4 ANS	NF S 61-933 - Art 8.1 <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des batteries d'accumulateur ou essai de décharge (tous les ans). 	Installateur qualifié ou son représentant habilité

CHAPITRE 6 - RAPPEL NORMATIF

Extraits des normes
de référence

Norme NF S 61.931

4 Niveaux d'accès

Il s'agit des niveaux d'accès à l'exploitation et à la maintenance du S.S.I. installé. Ils sont rendus nécessaires afin d'éviter qu'une utilisation mal comprise d'un S.S.I. ne puisse être source de danger pour les personnes ou de dégradations. Ils correspondent à la compétence de l'intervenant.

4.1 Niveau 0 (à disposition du public)

- accès possible à la signalisation ou à certaines commandes dont l'action ne risque pas de compromettre la sécurité ;
- exemples d'interventions au niveau 0 : ouverture d'un ou plusieurs exutoires de désenfumage, action sur un boîtier à bris de glace mis à disposition de toute personne, sans restriction d'accès.

NOTE : Ce niveau inclut l'accès à certaines commandes utilisables par le public prévues par les normes européennes à titre informatif et visant les matériels, en tant que "niveau 1" (norme NF EN 54-2, annexe A, par exemple).

4.2 Niveau I (personnel exerçant une responsabilité générale de surveillance)

- correspond à l'accès direct au système par toute personne exerçant une responsabilité générale de surveillance et qui est censée réagir en premier et rechercher l'origine d'une alarme feu ou d'un dérangement.
Ceci suppose au moins une protection physique d'accès, soit par conception du matériel, soit en installant celui-ci à un emplacement réservé :
- toute opération effectuée correspond à la gestion normale du système ;
- exemple d'intervention au niveau I : commande manuelle provoquant le déclenchement de l'automatisme de mise en sécurité d'une Z.S.

4.3 Niveau II (personne ayant une responsabilité particulière de sécurité)

- correspond à un accès au système par toute personne exploitante formée, informée et autorisée qui non seulement est en mesure de pratiquer certaines opérations d'exploitation mais aussi d'apprécier les conséquences qui en découlent ;
- les opérations effectuées à ce niveau sont susceptibles de modifier les états du système. Elles ne peuvent être exécutées que si le manipulateur suit une procédure particulière nécessitant un dispositif d'accès spécifique (clef, code, etc.) ;
- exemple d'intervention au niveau II : réinitialisation du système.

4.4 Niveau III (personnel habilité à faire de la maintenance ou de la vérification)

- correspond à un accès au système par toute personne chargée d'effectuer les mises en service et les opérations de maintenance technique telles que prévues par le constructeur ;
- il est nécessaire d'utiliser un outil standard ou non (tournevis, clef, code, etc.) ;
- en ce qui concerne le matériel, ce niveau permet de procéder aux opérations de vérification et de mesure afin de s'assurer du bon fonctionnement et de remplacer les éléments dont l'interchangeabilité est prévue ;
- en ce qui concerne le programme éventuel, ce niveau permet de changer des paramètres dont la modification a été prévue à la conception ;
- exemples d'interventions au niveau III : remplacement à l'identique d'une carte électronique sur connecteur, modification de la programmation des séquences suite à une redistribution de locaux.

4.5 Niveau IV (personnel autorisé par le constructeur)

- correspond à toute intervention non prévue aux niveaux inférieurs ;
- exemples d'interventions au niveau IV : dessoudage et remplacement à l'identique d'un composant électronique, modification du programme d'exploitation.

3.2 Indépendance du S.S.I.

Le Système de Sécurité Incendie, y compris, si elle existe, son unité d'aide à l'exploitation (visée ci après), doit être indépendant de tout système tels que la Gestion Technique de Bâtiment (G.T.B.), la Gestion Technique Centralisée (G.T.C.), etc.

...

Il est admis également que le Système de Sécurité Incendie puisse délivrer des informations concernant ses états à un autre système.

3-3 Unité d'Aide à l'Exploitation du S.S.I.

A un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (installé dans le cadre d'un S.S.I. de catégorie A ou B) peut être associée une unité d'aide à l'exploitation du SSI. Ce système complémentaire, prévu au § 5.6 de la norme NFS 61-934 et entièrement dédié au S.S.I., ne peut en aucun cas remplacer tout ou partie des constituants du CMSI tels que prévus par cette norme. En conséquence de l'alinéa précédent, l'unité d'aide à l'exploitation du S.S.I., lorsqu'elle existe, peut assurer les mêmes fonctions que celles de l'Unité de Commande Manuelle Centralisée (U.C.M.C.) et de l'Unité de Signalisation (U.S.) sans toutefois remplacer ces dernières.

7 Règles particulières applicables aux C.M.S.I.

7.1.4 - Tout ordre émis à partir d'une unité d'aide à l'exploitation, telle que décrite au paragraphe 3.3 de la présente norme, ne peut en aucun cas être prioritaire ni sur les ordres émis par l'Unité de Commande Manuelle Centralisée (U.C.M.C.) ni sur les automatismes de C.M.S.I.

■ 10 Accessibilité et implantation des matériaux

10.4 - Lorsqu'elle existe, l'unité d'aide à l'exploitation d'un S.S.I. de catégorie A ou B doit être regroupée avec les équipements du matériel central installés dans l'emplacement réservé au service de sécurité visé au paragraphe 2.17 de la présente norme. Elle ne doit cependant pas gêner l'accès à l'Unité de Commande Manuelles Centralisées et à l'Unité de Signalisation, et réciproquement.

■ 5 Caractéristiques techniques générales

5 .6 - En complément de son Unité de Commande Manuelle Centralisée (U.C.M.C.) et de son Unité de signalisation (U.S.), le C.M.SI peut comporter un système d'aide à l'exploitation du Système de Sécurité Incendie.

■ Annexe A : Aide à l'exploitation d'un SSI

A.1 - Présentation - Définitions

5 .6 - En complément de son Unité de Commande Manuelle Centralisée (U.C.M.C.) et de son Unité de signalisation (U.S.), le C.M.SI peut comporter un système d'aide à l'exploitation du Système de Sécurité Incendie.

On distingue deux niveaux d'aide à l'exploitation, selon que celle-ci est limitée à la gestion des signalisations venant en supplément de celles de l'Unité de Signalisation (U.S.), ainsi qu'à la gestion des dérangements et des anomalies (on parlera alors d'aide à l'exploitation de base) ou selon qu'elle s'étend, de plus, aux fonctions de l'Unité de Commande Manuelle Centralisée (U.C.M.C.) en doublant et/ou en étendant celle-ci (dans ce dernier cas, on parlera d'aide à l'exploitation générale).

■ Annexe A : Aide à l'exploitation d'un SSI

A.2 - Dispositions communes aux deux niveaux d'exploitation

A.2.1 - L'aide à l'exploitation doit être exclusivement réservée au S.S.I. En particulier, elle ne doit pas recevoir d'informations autres que celles qui proviennent du S.S.I.

A.2.2 - L'aide à l'exploitation ne peut remplacer tout ou partie des organes normalisés du S.S.I.

A.4 - Aide l'exploitation générale

A.4.1 - l'aide à l'exploitation générale doit être regroupée dans une U.A.E.

A.4.4 - Les liaisons entre l'U.A.E. et le C.M.S.I. auxquelles elle est associée doivent être surveillées à partir de l'U.A.E. Tout défaut affectant des liaisons ne doit pas perturber le C.M.S.I.

A.4.5 - L'U.A.E. doit être installée dans le même emplacement réservé au service de sécurité incendie que le matériel central auquel elle est associée, sans cependant gêner l'exploitation directe de ce matériel central, dans les conditions prévues aux paragraphes 2.17 et 10.4 de la norme NF S 61-932

Extraits des normes de référence

A.4.5 (suite) - Les installations étendues ou importantes placées sous une responsabilité unique et comprenant plusieurs C.M.S.I. peuvent comporter une U.A.E. commune à ces C.M.S.I. Dans ce cas, il est admis que les matériels centraux des C.M.S.I. soient situés dans des locaux distincts ; les règles suivantes doivent alors être simultanément respectées :

- l'U.A.E., doit toujours être installée dans l'emplacement réservé au service de sécurité incendie ;
- dans cet emplacement, l'U.A.E. doit être accompagnée des tableaux de report de tous les C.M.S.I. de l'installation, ainsi que, pour la catégorie A, des tableaux de report de détection incendie ;
- les liaisons entre le tableau de report et le matériel central doivent soit être réalisés en câble de la catégorie CR1, soit placés dans un cheminement technique protégé.

Avertissement

Dans le cadre d'une politique continue de recherche et de développement, les informations contenues dans ce document sont sujettes à modifications sans préavis.

Notre société dégage toute responsabilité concernant le non-respect ou une mauvaise utilisation de ce document ainsi que les erreurs ou omissions et leurs conséquences sur les installations.

Tout renseignement complémentaire à ceux contenus dans ce document peut-être communiqué par nos agences.

